

Décision

Générale

colonial

Décision n° 55-403-1930 permission

n° 55-403-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 403 du 30/06/1930

Date de publication
6 juin 1930

Date du numéro
30 juin 1930

TEXTE INTÉGRAL

une permission le détente de 30 jours, à compter du 20 juin 1930, est accordée à M. Frantz (Georges), garde principal de la garde indigène, pour en jouir à Diré-Daoua (Ethiopie).